

GENEVOIS FRANÇAIS

Pôle
métropolitain



Clos Babuty
27 rue Jean Jaurès
74100 Ambilly

04 50 04 54 05
genevoisfrancais.org

Actualité du Comité syndical

Séances du 22 novembre et du 13 décembre 2018

SOMMAIRE



Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il comprend 43 délégués titulaires, répartis selon le nombre d'habitants des 8 intercommunalités membres.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS	4
ÉVÉNEMENTS À VENIR	6
CALENDRIER ANNUEL DES BUREAUX ET COMITÉS SYNDICAUX	6
PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS	7
Bureau du 9 novembre.	
GRAND GENÈVE	7
Point d'actualité et retour sur les dernières instances.	
Retour sur Assemblée du GLCT du 15 novembre.	
Projet d'agglomération - budget - calendrier - environnement - mobilité.	
Retour sur la réunion de l'Instance Politique de coopération (IPC) du 22 novembre.	
Observatoire statistique transfrontalier : convention de financement 2017-2018 et publication de la synthèse	
MOBILITÉ	10
Forum international de la mobilité durable et 2 ^e rencontres de la mobilité du Genevois français.	
Candidature à l'appel à projet PEnD-AURA+	
Quelle offre de mobilité autour du Léman Express ?	
Motion de soutien pour le maintien de guichets et services dans les gares du Genevois français et rétablissement de l'offre TGV.	

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 12

Plan Air climat Énergie.

REGENERO : nouvelles actions de communication et de sensibilisation.

Visions prospectives pour le Grand Genève : habiter la ville-paysage du 21^e siècle.

Schéma régional des carrières.

SCoT du Pôle métropolitain : adoption de la programmation.

Immersions territoriales du Grand Genève.

Pro2Local, forum professionnel autour de l'alimentaire : le 14 mars 2019 à Rochexpo.

Qualité de l'air.

Animation EXP'AIR dans les collèges.

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) II Vallée de l'Arve :
calendrier de l'enquête publique

ÉCONOMIE, FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 17

Thonon Agglomération nouveau centre associé Cité des Métiers.

Hackathon Alohack : les métiers du sport à l'ère du digital.

Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) : retour sur l'édition 2018.

CULTURE 20

Atlas historique n°3 du Grand Genève par La Salévienne.

Léman Express : prenez le train de la culture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 21

Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale
des comptes.

Retour sur les temps forts

Janvier

Dans les coulisses de REGENERO [À retrouver page 13](#)

<https://vimeo.com/310135610>



Décembre

Forum des Interconnectés

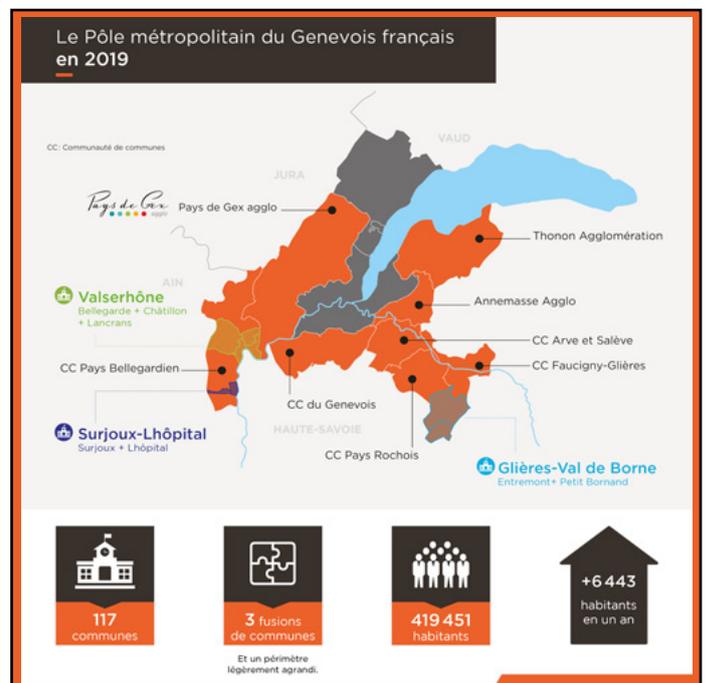
<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6481834833881366529>



5 au 7 décembre

SIMI [À retrouver page 19](#)

http://www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/communique-genevoisfrancais-simi2018_27novembre2018.pdf



20-25 novembre

Salon Cité des métiers [À retrouver page 17](#)

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6470926184522743808>

Pôle métropolitain du Genevois français 441 abonnés 1 mois • Modifié

Depuis hier et jusqu'au 25 novembre, le Pôle métropolitain du Genevois français est présent au salon [citédesmetiers.ch](#) aux côtés du réseau des centres associés français de la [Cité des Métiers du Grand Genève](#) et de la [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#), à Genève Palexpo.

Ce salon dédié à la promotion des métiers et formations du territoire transfrontalier présente plus de 400 métiers et accueille plus de 200 exposants avec des stands interactifs.

Au programme : promotion du dispositif Cité des métiers du Grand Genève, promotion des métiers dans les domaines de l'habitat durable, des transports et des solidarités internationales, mais aussi démonstration de métiers d'art notamment en taille de pierre, bijouterie et maroquinerie.

Merci à nos partenaires [Onisep](#), [InnoVales](#), [Cité de la Solidarité Internationale - CSI](#), [Les Compagnons du Devoir](#) et [du Tour de France](#)



17 novembre

CitoyENERgie

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6470339641429102592>

Pôle métropolitain du Genevois français 441 abonnés 1 mois • Modifié

Ce samedi 17 novembre, CitoyENERgie, première centrale villageoise de Haute-Savoie, a signé officiellement ses statuts et passé la barre des 100 000 € de souscriptions citoyennes nécessaires pour financer la première mise en œuvre de panneaux solaires photovoltaïques à Reignier-Esery.

Ce projet collectif a pour but de développer les énergies renouvelables locales en associant citoyens, collectivités et entreprises du territoire.

Bravo et merci à tous les membres bénévoles du collectif pour leurs heures de mobilisation citoyenne depuis presque un an !

Une seconde levée de fonds propres démarrera en 2019 pour les projets d'équipements de Collonges-sous-Salève et Neydens. Vous pouvez souscrire dès maintenant. Rejoignez le mouvement et contribuez à la transition écologique du Genevois français !

Plus d'infos et souscriptions <https://lnkd.in/gXm2wh7>



15 novembre

2^e rencontres de la Mobilité du Genevois français

[À retrouver page 10](#)

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/deuxiemes-rencontres-de-la-mobilite-du-genevois-francais-relever-ensemble-le-grand-defi>

Pôle métropolitain du Genevois français 441 abonnés 1 mois

Près de 200 acteurs de la mobilité (élus, opérateurs, entreprises, associations, techniciens) étaient présents ce jeudi 15 novembre à Archamps lors des 2^{èmes} Rencontres de la mobilité du Genevois français, pour mettre sur pied des solutions efficaces, alternatives à la voiture individuelle.

Plusieurs temps forts ont rythmé la journée : des visites de chantiers, des conférences animées par des experts de la mobilité, des ateliers de travail collaboratifs pour améliorer la mobilité sur le territoire.

Avec 1,34 million de déplacements quotidiens et 480 000 supplémentaires d'ici 2030 sur le Genevois français, la mobilité représente un sujet majeur qui suppose la mobilisation de tous.

Les participants ont pu échanger sur des solutions de mobilité innovantes avec une vingtaine de partenaires présents : [tpg transports publics genevois](#), [Lémanis SA](#), [Ratpdev](#), [Citiz Alpes-Loire](#), [Covivo-RoulezMalin](#), [Rezo Pouce](#), [Léman-Ebike](#), [Geovelo](#), [TRANSPOLIS Lab](#), [echosmile - projet Interreg France-Suisse 2018-2021](#), [routeRANK](#), [Ocalia](#), [TransWay](#), [AGENCE ECOMOBILITE](#), [Cerema](#), [Mobilitéée sàrl](#), [Kisio Études & Conseil](#), [Département de la Haute-Savoie](#), [Annemasse Agglo](#), [Grand Genève](#).



Événements à venir

- 29 janvier** Lancement du compte à rebours Léman Express gares de Genève-Cornavin et d'Annemasse : -320 jours
- 7 février** Forum des formations supérieures - Grand Forma (Annemasse, espace Martin Luther King)
<http://www.genevoisfrancais.org/formation>
- 14 mars** Salon Pro2Local (Rochexpo)  À retrouver page 16
<https://www.med74.fr/agenda/prolocal-le-rendez-vous-business-metiers-de-lalimentaire>
- 20 & 21 mars** Assemblée générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Calendrier annuel des bureaux et comités syndicaux

BUREAU Le vendredi de 12h-14h Communauté de Communes du Genevois	COMITÉ SYNDICAL 20h Communauté de Communes du Genevois
18 janvier	
8 février	Jeudi 21 février
8 mars	Jeudi 21 mars
12 avril	Vendredi 26 avril
10 mai	Jeudi 23 mai
14 juin	Vendredi 28 mai
12 juillet	
13 septembre	Vendredi 27 septembre de 12h à 15h
11 octobre	Jeudi 24 octobre
8 novembre	Jeudi 21 novembre
6 décembre	Jeudi 12 décembre

Pôle métropolitain du Genevois français

Bureau du 9 novembre

Autorisation d'adhésion à la convention de groupement de commande relatif à la réalisation d'une étude sur la Valorisation des gares de la métropole ferroviaire du Grand Genève.

Attribution du marché « mise à jour du schéma cyclable du Grand Genève » au candidat ACUM OXALIS pour un montant de 45 000 € HT et une durée de 8 mois.

Décision sur l'indemnité du receveur

Le Bureau a soumis au Comité syndical une demande concernant l'indemnisation du receveur dans le cadre de ses missions de conseils et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du volume d'opérations et du montant des budgets dont le receveur à la charge.

Le schéma cyclable du Grand Genève :

750 km de pistes envisagés à l'échelle du Grand Genève en 2030
1,5% des déplacements se fait en vélo dans le Genevois français. L'objectif est d'atteindre **6%** en 2030.

Décision du Comité syndical

Accepte le concours de Monsieur Jacques LANGLOIS, Trésorier Principal, pour assurer des prestations de conseils et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1^{er} du 16 décembre 1983.

Grand Genève

Point d'actualité et retour sur les dernières instances



Assemblée du GLCT du 15 novembre 2018



• ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Monsieur Antonio Hodgers, Président du Conseil d'État de la République et canton de Genève et Conseiller d'État en charge du Département du Territoire, a été élu à l'unanimité, Président du GLCT Grand Genève.

<http://www.grand-geneve.org/actualites/antonio-hodgers-nouveau-president-du-grand-geneve>

• PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le rapport d'examen définitif a été présenté ainsi qu'un plan d'actions pour sa mise en œuvre à court terme.

Les conditions d'engagement d'un Projet d'agglomération 4^e génération

- Lettre d'intention sur la mobilité pendulaire dans le secteur du Chablais.
- Projet de BHNS - RD1005: travail conjoint sur les aspects techniques, financiers, organisationnels et d'exploitation. Rencontre Canton GE (DGT) / Thonon Agglo en cours de programmation.
- Recherche de solutions à l'échelle transfrontalière pour la phase 2 du tramway d'Annemasse.

+ d'info

Qu'est ce qu'un Projet d'agglomération ?
<http://www.grand-geneve.org/videos#273697227>

- Engagement des études d'avant-projet en vue d'un financement de l'extension du tramway du Grand-Saconnex vers Ferney par un Projet d'agglomération 4.

Un bilan des deux premiers Projets d'agglomérations a également été effectué. La décision a été prise d'engager le Projet d'agglomération 4^e génération. Signature prévue pour juin 2021



Les enjeux du Projet d'agglomération 4^e génération (2023-2027)

- Un appel à projet pérenne tous les 4 à 5 ans;
- Les capacités de mise en œuvre des mesures deviennent prioritaires par rapport à celles de planification et de coordination;
- L'état d'avancement des mesures mises en œuvre des PA1, PA2, PA3 compte dans l'attribution des crédits de la Confédération pour le PA4 (mécanisme de pénalité);
- Les mesures du PA4 doivent être engagées dans un délai de 4 ans;
- Les mesures dont le coût dépasse 30 millions CHF doivent présenter un **avant-projet** au moment du dépôt du PA4 (juin 2021), les autres, des études préliminaires.

• FORUM D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE

4 commissions pour traiter les dossiers suivants: Pact'Air, mobilisation de la société civile, patrimoine bâti, mobilité vélo.

• TRAVERSÉE DU LAC: CONCLUSIONS

4 décembre : réunion du comité stratégique de la Traversée du lac entre partenaires suisses et français (concernés par la traversée).

Objet: point de situation sur les orientations stratégiques.

Enjeux: un projet de loi sera présenté au Grand Conseil Genevois en 2019, déposé par le Conseil d'État, concernant le financement, pour 6,3 millions CHF, d'études d'avant-projet de cette traversée. Il s'agit d'une phase obligatoire pour envisager une reprise de la maîtrise d'ouvrage par la Confédération. La possibilité d'étudier un raccordement avec la 2x2 voies du Chablais n'a pas été abordée.

• MOBILITÉ

Un point d'information a été fait quant au protocole d'accord des petites douanes dont l'enjeu est de parvenir à un accord transfrontalier pour la réduction du trafic.

LES MESURES EN PLACE

2 nouvelles lignes de bus transfrontalières: Collonges-sur-Salève /Bachet (62) et Viry / Bernex (63)

1 expérimentation de voie réservée covoiturage à la douane de Vallard depuis le 8 octobre

2 nouveaux parkings-relais (P+R): Viry 150 places et Collonges 300 places

1 plan de communication global, lignes de bus et covoiturage (ex. animation sur site le 16 octobre à la douane de Soral)

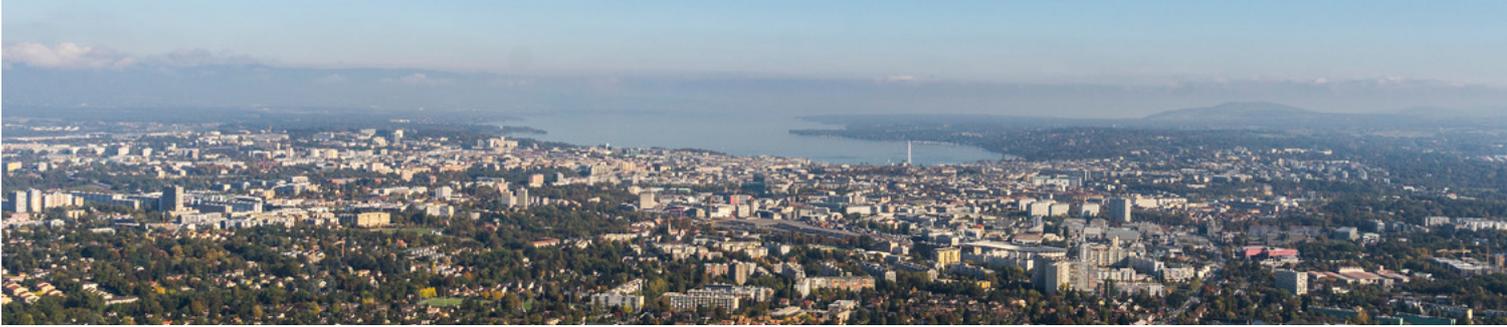
Retour sur la réunion de l'Instance Politique de coopération (IPC) du 22 novembre



Nouvelles lignes de bus 62 et 63.

Les points développés sont:

- 1** Projet d'agglomération (PA) du Grand Genève:
 - résultats du PA3
 - échanges autour du PA4
- 2** Petites douanes: actions déployées depuis la signature de la lettre d'intention
- 3** Léman Express: point de situation
- 4** Aéroport International de Genève (AIG): point de situation sur l'enquête publique Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) et sur le CCE
- 5** Scolarisation des élèves domiciliés en France dans les écoles genevoises: premier bilan à la rentrée 2018
- 6** CERN: point de situation
- 7** Divers



Observatoire statistique transfrontalier : convention de financement 2017-2018 et publication de la synthèse

Depuis 2008, chaque année, des conventions financières ont été conclues avec l'Observatoire statistique transfrontalier pour aider à son fonctionnement. La convention proposée s'inscrit en application de la convention cadre du 28 décembre 2007 définissant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire statistique transfrontalier.

Cette convention est conclue entre :

- la République et le canton de Genève ;
- l'État français ;
- la Région Rhône-Alpes ;
- le Département de l'Ain ;
- le Département de la Haute-Savoie ;
- et Le Syndicat d'études du Genevois haut-savoyard (SEGH).

Elle définit les principes et les modalités de participation de l'Insee et fixe la participation financière de chacune des parties françaises au budget de fonctionnement pour les années 2017 et 2018.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET PARTICIPATIONS

239 300, 80 € (hors apport de l'OCSTAT)

83 010 € seront pris en charge par le Pôle métropolitain (qui prend aussi la part de la Région conformément aux dispositions de la Convention métropolitaine du Contrat de plan État-Région)

207 522,30 € seront pris en charge par les signataires (État, départements Ain et Haute-Savoie)



Décision du Comité syndical

Approuve la convention de partenariat relative aux travaux 2017-2018 de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois.



Qu'est-ce que l'Observatoire statistique transfrontalier ?



Créé en 2001, par mandat du Comité régional franco-valdo-genevois, l'Observatoire a pour mission d'effectuer une veille sur les départements français de l'Ain, de la Haute-Savoie et les cantons de Genève et de Vaud. Il est mis en œuvre par l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office Cantonal de Statistique du Canton de Genève (l'OCSTAT). L'objectif : fournir l'information nécessaire à la description, à la compréhension, et à la définition des politiques publiques nécessaires au développement et à l'aménagement de la région frontalière.

➔ suivi et analyse prospective des évolutions démographiques, économiques et sociales de l'espace transfrontalier et particulièrement de l'agglomération du Grand Genève.



Mobilité

Forum international de la mobilité durable et 2^e rencontres de la mobilité du Genevois français

15 novembre 2018

2^e rencontres
de la Mobilité
du Genevois
français

Né en 2015 d'un partenariat entre l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et Annemasse Agglo, le **Forum international de la mobilité durable**, soutenu par l'État Français, œuvre pour un système plus durable en trouvant les moyens concrets de répondre aux objectifs du développement durable. Il réunit des acteurs publics et privés.



Le Pôle métropolitain a été associé à cet événement international, en organisant le 15 novembre les **2^e rencontres de la Mobilité du Genevois français** au Centre de convention à Archamps. Tous les acteurs de la mobilité locale (élus du territoire, entreprises, porteurs de projets, etc.) y étaient conviés.

2016 // 1^{res} RENCONTRES DE LA MOBILITÉ

120 participants

20 partenaires et opérateurs

Enjeux : diagnostic de la mobilité du territoire et propositions d'améliorations.

2018 // 2^e RENCONTRES DE LA MOBILITÉ

200 participants

20 stands partenaires

Enjeux : montrer les réalisations faites et préciser les actions concrètes à mettre en œuvre dans un contexte nouveau : prise de compétence mobilités nouvelles du Pôle métropolitain.

Candidature à l'appel à projet PEnD-AURA+ : lutter contre la précarité énergétique

Dans le cadre de sa prise de compétence mobilités nouvelles, le Pôle métropolitain du Genevois français développe une politique en faveur de la transition écologique et œuvre pour proposer des solutions de mobilités partagées, en complément de l'offre de transports publics.

PEnD-AURA+ [Précarité énergétique en matière de Déplacement en Auvergne Rhône-Alpes], dispositif porté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et coordonné par Auvergne RhônAlpEnergie-Environnement (AURAEE).

Le Pôle métropolitain piloterait ainsi un programme d'actions sur le Genevois français en s'appuyant sur ses collectivités membres.



Ce programme, renouvelé pour la période 2019-2020, est financé à 100 % grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'Objectif de PEnD-AURA+

Mettre en œuvre des actions de réduction de la précarité énergétique des ménages, en particulier les plus modestes.

Le programme porte exclusivement sur des actions d'écomobilité pour réduire l'exclusion de ces populations en leur proposant des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Types d'actions

① Actions de communication et d'accompagnement au changement:

- Réalisation d'un guide de mobilité adapté et ciblé par inter-communalités/communes à l'échelle du Pôle.
- Campagne de communication tous modes pour accompagner le changement: offre Léman Express, points infos.

② Ateliers de formation / sensibilisation aux alternatives à la voiture:

- Atelier de découverte de l'offre de déplacements du territoire (modes de transports, coûts) et apprentissage à l'utilisation des modes de transports alternatifs (préparation de déplacement, recherches d'horaires), en partenariat avec les structures sociales.
- Mise en place et animation d'un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos et vélos à assistance électrique (VAE).

③ **Test de mobilités alternatives dans les quartiers prioritaires:** séances de vélo-école, ateliers d'autoréparation, solutions existantes présentées dans les quartiers prioritaires Politique de la ville.

④ **Actions en faveur de l'autopartage/covoiturage/vélo solidaire:** tarification solidaire pour accéder à l'autopartage, accompagnement du public vers les autres mobilités, étude des besoins/potentiels des zones pour du covoiturage solidaire, etc.

PROGRAMME 2019-2020

287 020 € de budget pour le Pôle métropolitain, répartis sur 2 ans

100 % financés par les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie)

RETOUR CONNU FIN 2018



Quelle offre de mobilité autour du Léman Express ?



Avec l'arrivée du Léman Express, le canton de Genève a engagé une démarche d'efficacité de son offre de transports.

L'objectif ? Proposer une offre efficiente autour, ou à l'approche des gares comprenant les différents modes de transports (bus, tramway, vélo, et services à la mobilité).

LE STATIONNEMENT D'ICI 2023

6 000 nouvelles places de parking sur le Genevois français

24 nouveaux P+R (portant le total à 33)

11 P+R en gares avec **1 600** places prévues

Afin de recenser les besoins en mobilité (stationnement, P+R, vélo, services aux gares etc.), un diagnostic transfrontalier a été initié par le Comité de pilotage Léman Express, comprenant un plan d'actions à court terme:

① L'accélération de la réalisation des parcs-relais sur le territoire.

- Étude des modalités de déblocages de situation due au foncier ou au financier, établissement d'une politique de stationnement: tarification et contrôle pour éviter la concurrence entre gares.
- Étude de la question centrale de l'exploitation: le canton de Genève examine avec la Fondation des parkings les dispositions à mettre en place pour réaliser et exploiter des P+R sur le territoire français.

② Le développement d'un rabattement transport public et modes doux vers les gares du Léman Express

- Point sur les démarches engagées pour faciliter les déplacements depuis les gares et déterminer les actions nécessaires à engager (consignes vélo, lignes de bus interurbaines et urbaines, voies cyclables, autopartage, etc.).
- Étude du maintien des services en gare, pour conserver la gare comme un lieu d'intermodalité et de vie.

③ La communication

Réalisation d'un livret sur les mesures d'accompagnement, prévue au 1^{er} semestre 2019.

Motion de soutien pour le maintien de guichets et services dans les gares du Genevois français et rétablissement de l'offre TGV

Depuis plusieurs années, avec le soutien de l'État, du Conseil régional et des Conseils départementaux de la Haute-Savoie et de l'Ain, les communes et les intercommunalités ont beaucoup investi dans les gares du Genevois français.

La SNCF mène actuellement une réflexion sur l'ensemble des points de vente physiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle envisage la fermeture de guichets (Bonneville) ou d'automates (Bonneville, Bons-en-Chablais, Valleiry) évoquant une baisse de l'activité en gare compte tenu des multiples possibilités d'acheter des titres de transport (vente à bord des cars, solutions digitales, etc.).

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de recherche d'économies de la part de la SNCF. Elles viennent toutefois en contradiction avec le développement du Léman Express dont la mise en service en décembre 2019 prévoit 50 000 voyageurs par jour. Un accueil physique et technique est indispensable pour la vente de services multimodaux.

En parallèle, la SNCF et les CFF ont annoncé la réorganisation de l'offre de TGV Lyria Paris-Genève. Elle prévoit l'instauration d'un quota de places (Bellegarde-sur-Valserine, Bourg-en-Bresse) donnant priorité aux voyageurs en provenance ou vers Genève. En conséquence, l'offre grande vitesse et longs trajets proposée en gare de Bellegarde-sur-Valserine s'en trouve dégradée.

EN CHIFFRES

50 000 voyageurs par jour avec l'arrivée du Léman Express

14 gares Léman Express dans le Genevois français

Décision du Comité syndical

Demande à la SNCF de réétudier sa position au vu des différents éléments énoncés et d'entamer un véritable dialogue constant et continu avec les collectivités territoriales concernées ;

Adopte cette motion de soutien pour le maintien de guichets et services proposés dans les différentes gares du Genevois français ;

Adopte cette motion de soutien pour le rétablissement de l'offre TGV initiale en gare de Bellegarde-sur-Valserine ;

Demande à Monsieur le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes de soutenir la demande et l'initiative auprès de l'État et de la SNCF ;

Autorise Monsieur le Président du Pôle métropolitain à saisir sur cette base les dirigeant(e)s de la SNCF, des CFF et les représentant(e)s des différentes autorités françaises et suisses concernées.

Aménagement du territoire et transition énergétique

Plan Air climat Énergie

Le Pôle métropolitain a organisé un séminaire de travail le vendredi 7 décembre autour de la problématique « Transition énergétique: pourquoi et comment mobiliser son territoire ? ».

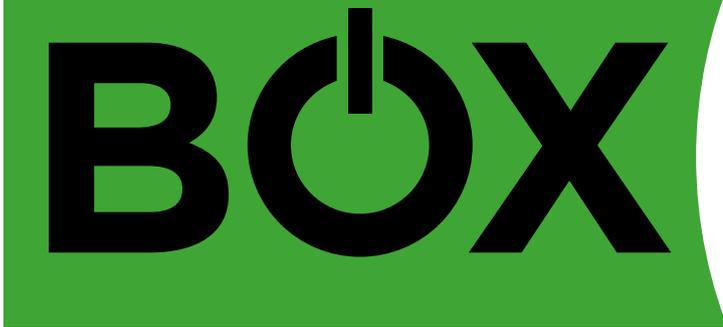
Objectif de l'événement:

- présenter le résultat du diagnostic réalisé à l'échelle du Pôle métropolitain;
- débattre d'initiatives inspirantes;
- aboutir à des solutions concrètes et impulser une dynamique sur l'ensemble du territoire.



+ d'info





REGENERO :
nouvelles actions de communication et de sensibilisation

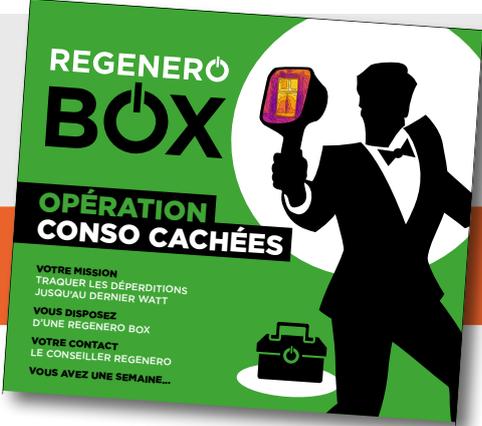


Actions	PAYS BELLEGARDIEN	ANNEMASSE AGGLO ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GNEVOIS
	Balades thermographiques	La REGENERO BOX
	Muni d'une caméra thermographique, le conseiller Regenero prend en direct les clichés des façades des maisons et commente les sources et fuites de chaleur détectées.	Elle est constituée d'une caméra thermique, d'un watt mètre et d'un débit mètre. Les habitants peuvent l'emprunter gratuitement pendant une semaine pour traquer directement les déperditions de leur logement.
	Sensibilisation des élus sur l'organisation de balades thermographiques dans leurs communes. Un kit de communication a été diffusé.	À l'issue de la semaine, un RDV avec le conseiller Regenero est déclenché pour décrypter les résultats des données récoltées et bénéficier de recommandations sur le projet de rénovation.
	Essai satisfaisant avec la commune de Confort (01). Suite à la visite, le conseiller Regenero a été contacté par une dizaine d'habitants souhaitant être accompagnés dans leurs projets de rénovation.	

Associée à la période hivernale, ces nouvelles actions de sensibilisation ont permis d'accroître sensiblement le nombre de demande de RDV pour les conseillers REGENERO.

Autres actions

- Panneaux de chantiers Regenero
- Film d'animation *Regenero c'est quoi ?*
- Film *Dans les coulisses de Regenero*. <https://vimeo.com/310135610>



Premières d'un cycle de valorisation du service, ces vidéos REGENERO seront diffusées au 1^{er} trimestre 2019 sur le site REGENERO et les réseaux sociaux (notamment le Facebook de l'ALEC 01).



11 déc. 2018

Réunion publique
de présentation

Visions prospectives pour le Grand Genève: habiter la ville-paysage du 21^e siècle

Lancée à l'initiative de la Fondation Brailard Architectes le 26 juin 2018 dans le cadre de son Programme de recherche et culture The Eco-Century Project, la Consultation « Visions prospectives pour le Grand Genève: habiter la ville-paysage du 21^e siècle » a réuni 44 candidatures d'équipes venant d'horizons proches (Suisse, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume Uni) et lointains (États-Unis, Inde, Australie).

Les équipes composées de professionnels et de chercheurs en architecture, urbanisme, paysagisme, géographie, droit ou encore en arts visuels, ont imaginé le Grand Genève de demain (2050) dans un contexte de changement climatique et d'épuisement des ressources.

[Cahier des charges de la consultation](#)

Un collège d'experts composé de 28 personnalités a préalablement été chargé d'évaluer les dossiers. Ce comité a ensuite procédé à la sélection finale de 7 équipes.



L'ÉVÈNEMENT EN CHIFFRES

- 44** équipes candidates dans le monde
- 1** comité d'experts composé de
- 28** experts d'horizons disciplinaires divers
- 7** équipes retenues



2019

Présentation
au public
du rendu final

Schéma régional des carrières

Au 1^{er} janvier 2020, les Schémas Départementaux des Carrières disparaîtront au profit des Schémas Régionaux des Carrières, comme le prévoit la loi ALUR. L'élaboration du Schéma Régional des Carrières est menée sous l'égide du Préfet de Région et sous l'autorité d'un Comité de pilotage auquel le Pôle métropolitain participe.

Objectifs des Schémas Régionaux des Carrières:

- Définir les conditions générales d'implantation des carrières et les orientations nécessaires à la gestion durable des granulats, des matériaux et des substances des carrières régionales.
- Fixer les objectifs à atteindre en matière de limitation et de suivi des impacts ainsi que les orientations de remise en état et de réaménagement des sites.

Carrière FAMY
située à Valsershône (01).
© FAMY SAS

Les candidats sont ainsi venus présenter leur vision de la transition écologique urbaine de la métropole transfrontalière, le mardi 11 décembre au Pavillon Sicli, à Genève.

Le collège d'experts a été invité à les questionner et à les orienter, avant de leur donner rendez-vous en juin 2019. Le rendu final sera présenté au public en décembre 2019, sous forme de séminaires et d'exposition.



Annemasse, le 11 décembre 2018.



Des soutiens transfrontaliers publics et privés

Cette initiative de la Fondation Brailard Architectes est soutenue par un consortium réunissant 11 membres dont le Canton de Genève, le Pôle métropolitain du Genevois français et les Services industriels de Genève (SIG).

Lors de sa séance du 9 novembre, le Bureau a désigné Monsieur Gabriel Doublet pour représenter le Pôle métropolitain du Genevois français, auprès du Comité de pilotage.



SCoT du Pôle métropolitain: adoption de la programmation

Le Grand Genève est en cours de métropolisation. Les défis induits par la dynamique du territoire nécessitent une convergence des politiques dans tous les domaines: mobilité, aménagement, transition énergétique et développement économique. Un seul document permet cette convergence côté français : le Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT].

Selon le législateur, le SCoT s'inscrit à l'échelle d'un bassin de vie et d'emplois, ce qu'est aujourd'hui le Grand Genève.

Aujourd'hui, le territoire transfrontalier a pour cadre d'aménagement et de planification le Projet de territoire du Grand Genève (2016-2030), mais ce document n'est pas prescriptif.

Du côté suisse, ce sont les plans directeurs du District de Nyon (canton de Vaud) et du canton de Genève qui assurent la concrétisation du Projet de territoire Grand Genève. Pour le Pôle métropolitain du Genevois français, un SCoT commun est nécessaire pour répondre aux enjeux liés à la croissance de notre agglomération.

Avec le Projet de territoire Grand Genève et la démarche Inter-Scot, le Pôle métropolitain s'est doté de l'essentiel des approfondissements et schémas nécessaires à l'élaboration d'un SCoT:

- armature urbaine;
- schémas métropolitains de la mobilité, d'accueil des entreprises, d'aménagement commercial;
- coordination PCAET du territoire.

Les intégrer dans un outil Scot commun à tout le Genevois français, apparaît comme la garantie la plus forte et le moyen le plus efficace de leur mise en œuvre.

EN CHIFFRES

Le Genevois Français aujourd'hui

1,4 million de déplacements quotidien

+ 10 % entre 2015 et 2020

10 ans pour avoir les effets d'un Scot après la délibération des prescriptions.

Dans 10 ans, le Genevois français comptera

500 000 habitants (soit l'équivalent des agglomérations de Grenoble, Montpellier, Strasbourg, Nice ou encore Rouen Métropole).

Enjeu: élaborer un SCoT à l'échelle du Genevois français est la concrétisation de la vision et de l'ambition commune. Ils s'agit de valoriser les atouts de notre réalité métropolitaine tout en maîtrisant collectivement les effets.

Afin d'aboutir à une véritable prise de compétence et de mise en œuvre, une programmation est nécessaire.

Programmation pour une approbation en 2026

- **2019-2020 (1^{re} étape):** poursuite du travail en InterSCOT, validation d'un document qui complètera les documents de planification des membres, question du périmètre et préparation de la prise de compétence.
- **2021 (2^e étape):** modification du périmètre du Pôle métropolitain, le cas échéant, puis prise de compétence et arrêté de périmètre.
- **2022-2024 (3^e étape):** élaboration du SCOT (Diagnostic, PADD, DOO, Rapport de présentation).
- **2025-2026 (4^e étape):** arrêt du SCOT, consultation des personnes publiques associées (PPA), enquête publique et approbation du SCOT.



Décision du Comité syndical

Valide la programmation et les objectifs tels que définis ci-dessus, relatifs à l'élaboration d'un SCoT métropolitain.

Immersion territoriale du Grand Genève

Visites de terrain d'une demi-journée, le cycle d'« Immersion territoriale » est lancé dans le but de faire découvrir aux élus et techniciens les réalisations issues des projets d'agglomération 1,2 et 3. Ces temps de visite sont aussi l'occasion de développer les bonnes pratiques sur les autres territoires et d'évoquer les enjeux phares du Projet de Territoire Grand Genève 2016-2030 : traitement des espaces et densification urbaine.

Pour les élus et techniciens inscription sur:
<https://immersions-territoriales.org/>



VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER - DE 13H30 À 17H30
VERSOIX - GLAND



Gare de Versoix

La liste des « immersions territoriales » pour l'année.

Organiser les centralités autour des gares: l'aménagement de l'espace public	Versoix, Gland	1 ^{er} février
Renforcer les centralités régionales: la création de nouveaux quartiers autour des gares	Thonon-les-Bains, Bons-en-Chablais	28 mars
Organiser les centralités autour des gares: l'aménagement de l'espace public	Versoix, Gland	1 ^{er} février
Renforcer les centralités régionales: la création de nouveaux quartiers autour des gares	Thonon-les-Bains, Bons-en-Chablais	28 mars
Créer un espace public le long d'un axe fort transport en commun : l'aménagement transfrontalier de la rue de Genève	Rue de Genève, Moilesullaz, Chêne-Bourg	11 avril
Préserver la biodiversité: les actions du contrat corridor Vesancy-Versoix	Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey	14 juin
Améliorer l'accessibilité des espaces littoraux: la loi littorale et Genève-Plage	Genève et Chablais français	juillet
Articuler urbanisation et transports: le contrat d'axe lié au BHNS Gex-Genève	À préciser	septembre
Optimiser les zones d'activités	ZIPLO, Archamps Technopole	octobre

Pro2Local, forum professionnel autour de l'alimentaire



Organisé conjointement par la Maison de l'Economie Développement (MED) et l'École Nationale des Industries du Lait et de la Viande (ENILV), Pro2local valorisera la filière alimentaire sur 3 territoires: Genevois français, Usses et Bornes ainsi qu'Arve Giffre.



Valorisation des produits locaux et des métiers du domaine de l'alimentaire

Rendez-vous Business: faciliter les échanges y compris commerciaux entre producteurs, transformateurs et distributeurs locaux.

Rendez-vous Métiers: valoriser l'image de la filière en crise de vocation auprès des élèves, des étudiants, demandeurs d'emploi et porteurs de projet.

Le forum réunit ainsi:

- les professionnels de la filière alimentaire d'aujourd'hui et de demain;
- les acteurs de l'emploi, de la formation et du développement d'entreprise.

L'ÉVÉNEMENT EN CHIFFRES

144 900 € budget de l'événement

15 000 € participation du Pôle métropolitain du Genevois français

Décision du Comité syndical

Approuve la convention de partenariat entre le Pôle métropolitain, la Maison de l'Économie Développement, l'École Nationale des Industries du Lait et de la Viande, le Groupe d'Action Locale Usses et Bornes et le Groupe d'Action Locale Arve Giffre;

Qualité de l'air

Animation EXP'AIR dans les collèges

Une victime, des suspects qui n'en n'ont pas l'air... une enquête pour des EXP'AIRS! EXP'AIR propose aux collégiens de partir sur les traces des suspects principaux: les polluants de l'air.

Déjà 20 000 élèves en 5 ans à Genève ont été sensibilisés grâce à cette animation. Elle a ensuite été réalisée sur le territoire français en mars 2018: au collège de Péron dans l'Ain, puis fin 2018, ce sont les collégiens de Bons-en-Chablais, de Bonneville et de Divonne-les-Bains qui ont testé l'expérience EXP'AIR.

6 décembre: présentation de l'animation EXP'AIR sur la qualité de l'air aux médias, en direct aux côtés des collégiens suivis d'une conférence, avec la présence de Gabriel Doublet, au nom de tous les signataires PACT'AIR, membres du Grand Genève.

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) II Vallée de l'Arve: calendrier de l'enquête publique

Depuis le 10 décembre et jusqu'au 14 janvier, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve N°2, qui concerne notamment la Communauté de communes Faucigny-Glières et le Pays Rochois est entré dans sa phase d'enquête publique.

Les pièces du dossier sont consultables:

- sur le site Internet de la Préfecture de Haute-Savoie
- aux sièges de la Sous-Préfecture de Bonneville et des 5 Communautés de communes impliquées dans le périmètre du PPA.

Ce PPA constitue une base importante du volet « air » des Plans climat air énergie territoriale (PCAET) en cours d'élaboration. Il est structuré autour de 5 axes principaux:



SUCCÈS DE PARTICIPATION!

20 000 élèves en 5 ans à Genève

700 élèves de 4 collèges côté français en 2018

- 1 collectif et transversal:** mutualiser les moyens et harmoniser les bonnes pratiques des collectivités, informer, éduquer les populations, renforcer les contrôles routiers antipollution, faire respecter l'interdiction des brûlages à l'air libre, améliorer le suivi de l'impact de la pollution sur les populations.
- 2 résidentiel et tertiaire:** poursuivre et amplifier le « Fonds Air Bois », massifier la rénovation énergétique, développer un « Fonds Air Gaz ».
- 3 activités économiques:** promouvoir les « chantiers propres », agir sur les émissions du secteur de la construction de la production et de la transformation des matériaux.
- 4 transports/mobilité:** renforcer l'offre ferroviaire dans la vallée, mettre en place des « zones à faibles émissions », accélérer le renouvellement du parc de véhicules.
- 5 ressources et déchets:** diminuer la production et le transport de déchets, développer la méthanisation, développer une filière bois-énergie locale et améliorer la gestion de la forêt.

Économie, formation et enseignement supérieur

Thonon Agglomération : un nouveau centre associé Cité des Métiers

Le Pôle métropolitain du Genevois français coordonne depuis 2016 les actions d'animation, de promotion et de professionnalisation des centres associés français de la Cité des Métiers du Grand Genève, et accompagne ses collectivités membres pour le déploiement de l'offre de services sur le Genevois français.

Le dispositif Cité des Métiers agit comme catalyseur de l'offre d'accompagnement des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation. L'objectif pour le Genevois français est aussi de mutualiser les outils, développer les actions et déployer les implantations.

Cité des métiers du Grand Genève: missions et actions

En cohérence avec la charte du réseau international des Cités des métiers, la Cité des métiers du Grand Genève a pour missions d'aiguiller les citoyens, quels que soient leur âge, situation ou statut, vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation de leurs objectifs professionnels.

Plusieurs types de services offerts: accueil individuel sans rendez-vous, anonyme et gratuit avec orientation vers les organismes spécialisés; espace documentaire et informatique; ateliers d'information sur tous les champs de la vie professionnelle.

Fonctionnement

Cible: tout le territoire du Genevois français

Coordinateur technique: Annemasse Agglo

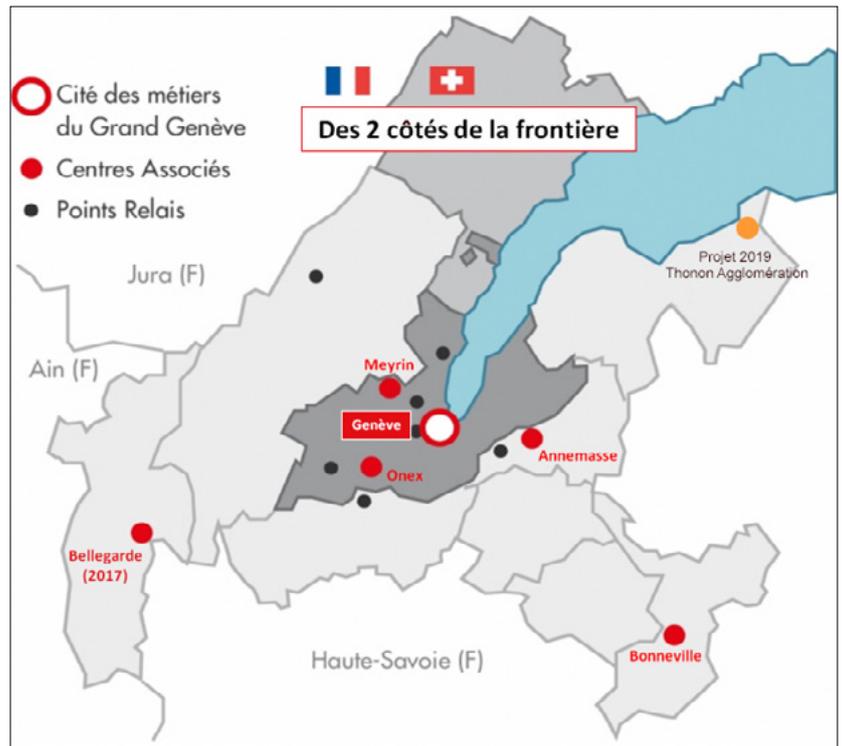
Comité de pilotage coprésidé par M. Gaillard pour le compte du Pôle métropolitain du Genevois français et de M. Boccard pour le compte d'Annemasse agglo.

Sont représentés au sein du Comité: les communautés de communes du Genevois, de Faucigny-Glières, du Pays Rochois et du Pays Bellegardien. Ce comité de pilotage grandira au fur et à mesure que le déploiement se mettra en place sur les autres collectivités.

Sur le terrain: l'animation est portée par 3 centres associés sur les territoires d'Annemasse Agglo, de Faucigny Glières, et du Pays Bellegardien. Des points d'information dits « points relais », sont présents sur les territoires du Pays de Gex, Pays Rochois et du Genevois.

2 nouvelles collectivités ont manifesté leur intérêt:

- Pays de Gex pour faire évoluer l'offre actuelle (Point relais),
- Thonon Agglomération, pour étudier l'implantation du label sur son territoire.



Un nouveau centre associé de la Cité des Métiers sera implanté sur le territoire de Thonon Agglomération au cours du 3^e trimestre 2019, avec possibilité de création de points relais fixes et/ou mobiles (ex. Douvaine, Bons en Chablais).

Hackathon Alohack: les métiers du sport à l'ère du digital

6-8 nov. 2018

1^{er} Hackathon
Métiers
du sport

140 participants (porteurs de projet, entrepreneurs, universitaires, experts, etc.) se sont réunis du mardi 6 au jeudi 8 novembre pour le premier Hackathon franco-suisse dédié aux sports et aux nouvelles technologies, nommé Alohack. 270 experts et sociétés étaient également présents.

À l'issue de 36 heures de travail collaboratif (sous forme de conférences, atelier de mises en pratique, temps de réseautage, showroom de solutions innovantes), 11 projets innovants ont pu être questionnés et challengés par les participants, puis présentés devant un jury d'experts français et suisses.

Organisé à l'European Scientific Institute (ESI) d'Archamps, par le Pôle métropolitain du Genevois français avec l'assistance technique de la société Exoflow, Alohack avait pour objectifs de:

- **dynamiser la transdisciplinarité** dans les filières du numérique et des sports avec les acteurs économiques, laboratoires et universités;
- **partager une culture entrepreneuriale** au sein de l'Enseignement Supérieur;
- **développer de nouvelles collaborations franco-suisse** vectrices de création d'entreprises innovantes;
- **favoriser la création d'emplois qualifiés** dans les domaines du numérique et des sports.



Qu'est-ce qu'un Hackathon ?

Hackathon est une contraction des termes « Hack » et « marathon ».
À l'origine, il désignait un événement constitué de développeurs informatiques rassemblés pour faire de la programmation collaborative en moins de 48 heures.
Aujourd'hui le terme désigne, tout rassemblement qui travaille non-stop en petite équipe sur un projet commun, notamment la création d'entreprises innovantes.

3 lauréats :

- Prix « Innovation Coup de cœur » : RunMotion

RunMotion est un coach digital qui motive le coureur au quotidien, quel que soit son niveau ou son objectif. Application disponible sur Apple Store.

- Prix « Innovation Disruptive » : Clim8

Clim8 est pionnier sur la technologie chauffante et intelligente, qui révolutionne l'une des plus anciennes industries : celle du textile. Cette technologie est reliée grâce à une application mobile déjà existante.

- Prix « Innovation Responsable » : WeFitSafe de la Ville de Genève

La volonté de la Ville de Genève est d'encourager la présence des sportives dans la ville, d'organiser la réappropriation des espaces publics pour les joggeuses, seule ou en communauté. WeFitSafe propose des parcours sécurisants approuvés par la ville et par la communauté de joggeuses.

L'ÉVÉNEMENT EN CHIFFRES

140 participants	11 projets innovants présentés
270 experts et sociétés	3 lauréats
36 heures de travail	

Qui sont les participants du premier hackathon Alohack ?

- Open Geneva, réseau innovation;
- la République et Canton de Genève;
- Géofab du Grand Genève, l'accélérateur numérique;
- Outdoor Sports Valley, le cluster;
- Imaginove, le Pôle de compétitivité;
- InnoGEX, l'incubateur du CERN;
- Geneva Creativity Center, structure d'Enseignement Supérieur du canton de Genève;
- Ubisoft, société mondiale;
- Mind, plateforme technologique;
- Sport Connect, le regroupement de Lyon;
- 85 étudiants issus de 12 composantes universitaires: chercheurs et professeurs, issus des académies de Lyon, Grenoble, Paris, des cantons de Vaud et Genève.

Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI): retour sur l'édition 2018



Rendez-vous incontournable des acteurs de l'immobilier d'entreprise, le SIMI s'est déroulé à Paris (Palais des Congrès) du 5 au 7 décembre 2018. Pour sa 5^e participation au salon, le Pôle métropolitain du Genevois français a mobilisé des entreprises privées, ambassadrices du territoire, de son attractivité et de sa dynamique de développement.

Partenaires de l'édition 2018 :



L'ÉVÉNEMENT EN CHIFFRES

3 jours pour présenter les offres immobilières et foncières ainsi que les services associés à l'immobilier d'entreprise.	30 450 visiteurs
	470 exposants (environ)

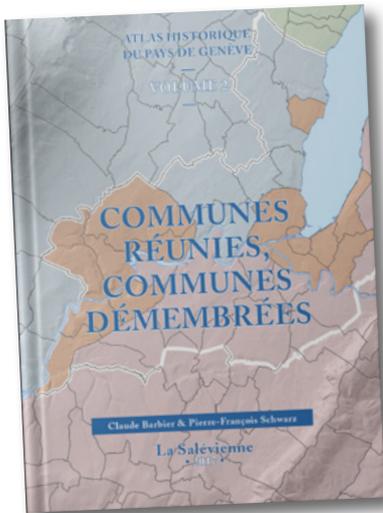
3 conférences organisées sur le stand du Genevois français :

- **Mercredi 5 décembre :**
Genevois français, une dynamique exceptionnelle
Chiffres clés, secteurs porteurs et témoignages d'acteurs économiques locaux.
- **Jeu di 6 décembre :**
Actualité des grands projets
Zoom sur trois projets phares: Étoile Annemasse Genève, Ferney Genève Innovation et l'Écoparc du Genevois.
- **Jeu di 6 décembre :**
La transition énergétique au cœur des projets d'aménagement
Exemples sur l'Écoparc du Genevois et Ferney Genève Innovation





Atlas historique n°3 du Grand Genève par La Salévienne



L'Atlas 2 paru en 2017

Après les deux premiers Atlas historiques du Grand Genève (2014 et 2017) qui avaient fait l'objet de conventions avec l'ARC Syndicat mixte, la société d'histoire La Salévienne s'apprête à publier une suite à ces deux volumes.

L'objectif: lutter contre les préjugés et la stigmatisation de certaines parties ou habitants de ce territoire.

> Volume I : Atlas historique, paru en 2014

3 000 exemplaires, dont 1 700 sont destinés à la vente, épuisés en moins de 2 ans. Réédition a en 2016.

> Volume II : Atlas historique du Pays de Genève, paru en 2017.

Les limites infra-étatiques (cantons, communes, etc.) dans le Grand Genève et historique de la coopération transfrontalière.

> Volume III : Aller et venir, déplacements et mobilité dans le Pays de Genève, à paraître.

Comment s'est construit le territoire régional autour d'axes fluviaux et lacustres (le Rhône, le Léman) et routiers (voies en direction des Alpes, de la mer du Nord, de la Méditerranée) au fil des siècles ? Les progrès techniques du XIX^e siècle entraînent une diversification des moyens de locomotion (le chemin de fer, le tramway, l'automobile) qui renforcent la place centrale occupée par Genève sur son territoire. Cet Atlas comportera une vingtaine de cartes et sera accompagné d'un site Internet.

Décision du Comité syndical

Attribue une participation financière de 15 000 € à la société d'histoire La Salévienne dans le cadre de la réalisation de l'Atlas historique du Grand Genève n° 3.

Léman Express: prenez le train de la culture

Pour la mise en service du Léman Express, en décembre 2019, les élus du Pôle métropolitain du Genevois français, pour la France, et les magistrats des communes genevoises, sous l'égide de l'Association des Communes Genevoises (ACG) pour la Suisse, ont la volonté d'organiser un grand événement populaire, festif et culturel!

Organisé des deux côtés de la frontière et intitulé « Léman Express: prenez le train de la culture », il se tiendra les 11 et 12 avril 2020, autour des gares suisses et françaises du Léman Express.

L'événement festif concernera toutes les gares du Léman Express, mais se concentrera sur 6 gares principales:

- Lancy, Champel et Chêne-Bourg (Suisse);
- Annemasse, Thonon-les-Bains et la Roche-sur-Foron (France).

Après présentation de plusieurs projets, la décision a été prise de confier le mandat à un pool de mandataires formé de Châteauroge et de la Comédie de Genève.

Le GLCT Grand Genève assurera la gestion financière du projet, son portage administratif, et facilitera la promotion de l'événement.



11-12 avril 2020

Léman express:
prenez le train
de la culture

Décision du Comité syndical

Approuve la convention de partenariat entre le Pôle métropolitain et le GLCT Grand Genève

COÛT DU PROJET

300 000 CHF pour l'événement,

comprenant organisation et gestion de l'événement, communication, honoraires du prestataire, matériel, installations et cachets des artistes.

Les coûts sont répartis à parts égales entre l'ACG et le Pôle métropolitain.

Administration générale

Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes



Cour des comptes

La chambre régionale des comptes (CRC) Auvergne Rhône-Alpes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de l'ARC Syndicat mixte pour la période 2010-2017. Elle a élargi le périmètre du contrôle en intégrant la gestion du Pôle métropolitain et les conditions de la transformation de l'ARC en Pôle métropolitain.

Ce contrôle a été mené en deux temps :

- une phase inquisitoriale menée d'août 2017 à mai 2018
- une phase contradictoire menée de juin 2018 à novembre 2018.

Le rapport comporte un important volet descriptif (histoire, enjeux et mécanismes de la coopération transfrontalière) et ses conclusions sur la gestion de l'ARC Syndicat mixte, qui ne relèvent pas de difficultés majeures.

Deux types de recommandation formulés :

- l'exécution et la programmation budgétaire ;
- un meilleur contrôle de gestion, en lien direct avec la progression de l'activité de l'ARC Syndicat mixte et des ambitions affichées par le Pôle métropolitain du Genevois français.

Dans sa synthèse, le rapport pointe essentiellement la sous-consommation des ressources budgétaires, expliquées par les difficultés inhérentes au montage de projets multipartenaires et transfrontaliers.

Ce faible taux de réalisation des budgets tient en effet à deux facteurs :

- la complexité des opérations dans un environnement multipartenarial et transfrontalier qui pèse sur les calendriers de mise en œuvre ;
- l'obligation de disposer d'une trésorerie en amont du montage d'opérations dépendant étroitement des cofinancements externes (de type INTERREG notamment) sans connaître l'issue des demandes de subventions et dans des calendriers dépendant de la réactivité des partenaires.

Au-delà des taux de réalisation des budgets, la Chambre Régionale des Comptes préconise de renforcer les outils de pilotage et de programmation des dépenses de fonctionnement.

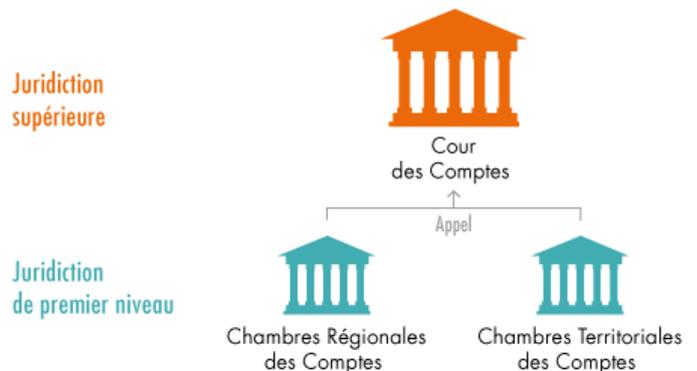
À la suite des préconisations de la CRC, plusieurs actions ont été engagées :

- renforcement de la communication budgétaire (avec notamment la production du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018, la réalisation d'une page d'information budgétaire sur notre site internet) ;
- acquisition et déploiement d'un logiciel comptable plus élaboré ;
- adoption par le Comité syndical d'un seuil d'amortissement ;
- adoption par le Comité syndical d'une Charte d'utilisation du matériel de téléphonie, informatique et numérique ;
- rédaction d'un guide de procédures formalisé.

La collectivité doit encore mener des réflexions sur :

- la précision de la présentation par nature et par fonction des comptes ;
- la définition d'une politique en matière d'avancement de carrières de ses agents.

ORDRE JURIDICTIONNEL DES COMPTES PUBLICS



Source : lafinancepourtous.com

